

Lors de la séance du 15 avril 2011, l'Assemblée départementale a fait le choix de mettre en place, durant les séances publiques du Conseil général, un système de questions d'actualité et de débats, sous l'impulsion de la majorité départementale de Gauche. Ces questions et débats sont sensés être amenés par des élus de la majorité et de l'opposition, au prorata de la représentation départementale de chaque groupe politique.

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de la séance de questions d'actualité du 3 septembre dernier. Vous pouvez bien entendu vous procurer les comptes-rendus complets de ces séances sur le site internet du Conseil général, sur le site internet de notre groupe (www.gauche70.fr) ou en nous contactant par courriel : gauche70@cg70.fr.

Michel WEYERMANN
Président du Groupe de Gauche et Apparentés

SÉANCE DE QUESTIONS D'ACTUALITÉ DU 3 SEPTEMBRE

AVENIR DE LA FILIÈRE BOIS (EXTRAITS)

Question de Jean-Pierre CHAUSSE (Fresne-Saint-Mamès) : Le bois, outre qu'il représente avec 225 000 hectares 42 % de notre territoire départemental, est un élément essentiel du patrimoine de nos communes rurales, il en est notamment le livret de caisse d'épargne (sa rentabilité en est proche) et dans beaucoup de cas la capacité d'autofinancement.

Au début des années 2000 les communes dépensaient déjà 37% de leurs recettes pour l'entretien et la régénération de leur forêt, et cette situation n'est pas encore dégradée.

La première transformation est en grande difficulté, la rentabilité est faible et les charges financières liées aux stocks importantes. La deuxième transformation connaît les mêmes difficultés. Restent les bois d'industrie qui sont les plus difficiles à maîtriser car dépendants des marchés mondiaux.

Ainsi, quelles sont les actions et les politiques que le Conseil général pourrait mettre en œuvre pour dynamiser ce secteur fragile mais porteur ?

Réponse de Michel DESIRE (Jussey) : En Haute-Saône, la forêt domaniale représente près de 90% de la surface forestière. Maintenant, que peut-on faire et, j'aurais tendance à me demander, que fait-on déjà ?

En direction des entreprises, nous accompagnons les entreprises de travaux forestiers mais elles sont tellement pressurées qu'au cours de ces dernières années nous voyons moins de dossiers aboutir. Nous soutenons aussi les entreprises de la 1^{ère} et de la 2^{ème} transformation mais nous avons peu de dossiers pour celles de la 1^{ère}. Il s'agit là d'une piste de réflexion.

En direction des collectivités, je rappellerai que notre département fait la moitié de la desserte franc-comtoise année après année. Nous faisons aussi la promotion du bois énergie et aidons les collectivités dans leurs investissements et dans leurs plans d'approvisionnement territorial.

DELEGATION DES AIDES À LA PIERRE (EXTRAITS)

Question de Jean-Paul MARIOT (Port-sur-Saône) : Nous avons il y a quelques semaines maintenant, par décision de notre Assemblée plénière, sollicité auprès des services de l'Etat le renouvellement de la délégation des aides à la pierre pour la période 2013-2018.

Ma question se décompose en 2 parties : quel bilan tirez-vous de la première période de délégation qui s'achève ?

Deuxième élément, il est actuellement envisagé une unification du délégataire au niveau départemental, la CA de Vesoul ayant indiqué qu'elle pourrait renoncer à sa délégation. Cela permettrait l'émergence d'un délégataire unique et aurait l'avantage d'une plus grande cohérence des aides à la pierre. Alors, quelle est la position du Conseil général sur ce point ?

De manière plus générale, comment le Conseil général envisage-t-il cette nouvelle période de délégation et quelles en seront les priorités ?

Réponse de Fernand BURKHALTER (Héricourt-Ouest) : Je veux commencer par le bilan de la 1^{ère} période de cette délégation qui couvre la période 2007-2012. Sur cette période, l'État a délégué 1.738.000 €, et 1.173.000 € ont déjà été mandatés, soit une consommation de 67%. Sur ses fonds propres, le département a engagé un total de 1.518.000 € en faveur des bailleurs sociaux ainsi que 147.000 € en direction des communes qui engagent de l'habitat communal.

J'en viens maintenant aux perspectives. 1. La CAV renonçant à sa délégation, elles vont être rassemblées en une seule : je pense que nous serons précurseurs en la matière si ce rassemblement se concrétise. 2. une territorialisation accentuée de notre politique. 3. la prise en compte du développement durable, avec les économies d'énergie, etc. 4. La délégation devra aussi aider à coordonner les actions départementales d'une part entre la direction de l'aménagement et du développement durable du Conseil Général et les autres services du secteur social. Une réflexion sera engagée pour intégrer la politique du logement dans les futurs contrats territoriaux 2014-2020 qui sont devant nous, en quelque sorte.



Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2012-3 OCTOBRE 2012

EDITO : POURSUIVRE LES EFFORTS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR TOUS

Sous l'impulsion du groupe majoritaire et du Président Krattinger, le Conseil général poursuit en 2012 son effort de désendettement : depuis 2011, il rembourse plus de capital qu'il n'emprunte. Ainsi, la majorité veut dégager les moyens et les ressources nécessaires pour préparer l'avenir en investissant.



sein du Conseil général, avec comme but de leur permettre de postuler à terme pour un emploi au sein de la collectivité.

La majorité départementale continuera à se saisir de manière pragmatique des grands dossiers de développement économique du département.

C'est notamment la philosophie qui guide la prise de position de notre majorité relative à l'implantation d'un cluster Ikea sur le bassin luron, implantation que soutient activement le Conseil général, ou encore sur le dossier des abattoirs dans le département.

Le chantier de l'arc optique, première pierre de notre schéma d'aménagement numérique, sera lancé. Enfin, la reconnexion se poursuit, avec Lure-Amblans, la déviation de Port-sur-Saône, les acquisitions foncières entre Amblans et Mollans et la poursuite des études sur la RN57. Nos infrastructures cyclistes seront également repensées pour que la Haute-Saône soit dès 2015 un département « laboratoire des pratiques cyclistes ».

Ce sont là les principaux projets que nous comptons mettre en œuvre dans les mois à venir, au bénéfice de nos concitoyens. Nous nous engageons à être sur tous les fronts, malgré les difficultés, pour faire avancer la Haute-Saône et aider ses habitants au quotidien.

Michel WEYERMANN
1er Vice-président du CG
Président du Groupe Gauche 70

L'expression de la Gauche 70
Directeur de publication : Michel Weyermann
Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés
Réalisé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

SOMMAIRE :

Editorial :
Poursuivre les efforts du
Conseil général pour tous
M. WEYERMANN
p.1

Tribune :
Refonder l'école
de la République
G. PELLETERET
p.2

Zoom sur... :
Destination70
M. DESIRE
p.3

Le canton de :
CHAMPAGNEY
G. POIVEY
p.3

Séances publiques :
Questions d'actualité
3 septembre 2012
p.4

- Pour les Emplois d'avenir, la majorité départementale aura deux objectifs :
- Faciliter leur application en Haute-Saône, en lien avec les partenaires (et notamment les missions locales...).
 - Pourvoir 10 à 15 emplois d'avenir au

TRIBUNE : REFONDER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE : UN OBJECTIF PARTAGÉ



Le Président de la République, conformément à ses engagements de campagne, a fait de la refondation de l'école de la République une priorité du quinquennat qui s'ouvre.

Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale, a ainsi présenté les objectifs de la concertation « Refondons l'école » lors du Conseil des Ministres du 4 juillet dernier.

Les Départements sont directement concernés par cette démarche : bien que n'étant pas impliqués par les aspects strictement pédagogiques de l'enseignement, les Conseils généraux sont en charge de la carte départementale des collèges et en sont propriétaires. Ils en assurent donc l'entretien.

C'est ainsi que le Conseil général a décidé de construire un 27^{ème} collège en Haute-Saône, plus précisément à Boulton.

De manière plus générale, c'est au collège, dans le prolongement de l'école primaire, que se consolide l'acquisition des connaissances et des compétences qui favoriseront l'accès à un parcours scolaire et professionnel choisi. Le collège unique est donc un élément déter-

minant de la réussite scolaire.

Or, pour beaucoup d'enfants, la transition entre l'école primaire et le collège est un cap difficile, synonyme de perte de repères.

Il s'agit en effet pour eux de passer d'un maître ou une maîtresse unique à une pluralité de professeurs, d'un environnement très sécurisant à une plus grande autonomie, d'une salle de classe qu'ils occupent en permanence et qu'ils se sont appropriée à des changements fréquents de lieux de cours.

Ainsi, la question de la rénovation du collège sera centrale durant cette concertation : comment concevoir un tronc commun de formation pour tous les élèves et rendre le collège plus souple et plus attentif à tous dans son organisation ?

Les Conseils généraux doivent apporter leur contribution à ce débat. C'est en ce sens que la majorité départementale a fait le choix, en Haute-Saône, de consacrer une séance de débat public à la question des rythmes scolaires, car ses derniers impactent directement les conditions de scolarisation des collégiens et jouent pour partie dans leur réussite.

Plus largement, l'action des conseils généraux en matière d'éducation, c'est également le service quotidien de la restauration scolaire, les transports scolaires (gratuits en Haute-Saône comme dans un quart des départements), le schéma départemental des collèges, la modernisation des équipements (dont la numérisation des outils pédagogiques) ou encore la prise en charge de l'orientation et des bourses complémentaires à l'attention des familles.

C'est pour offrir à nos enfants les meilleures conditions matérielles de scolarisation que le Conseil général de la Haute-Saône se mobilise depuis de nombreuses années, sous l'impulsion de la majorité départementale.

C'est ainsi que nous voulons contribuer à l'éducation de nos enfants et préparer l'avenir de nos territoires.

Gérard PELLETERET
Conseiller général
(Villersexel)
Vice-président du CG

Retrouvez nous aussi sur Internet :
www.gauche70.fr

«C'est pour offrir à nos enfants les meilleures conditions de scolarisation que le Conseil général de la Haute-Saône se mobilise»

LE RÔLE DE DESTINATION 70

Destination 70, l'agence départementale de développement et de réservation touristiques, a été créée fin 2002 sous forme d'une SEM avec comme actionnaire principal le Conseil général de la Haute-Saône. L'agence assure trois missions :

- L'accompagnement des projets touristiques,
- La **promotion de la Haute-Saône** à l'extérieur du département,
- L'aide à la **commercialisation**.

L'agence intervient le plus souvent pour des projets de création et de modernisation d'hébergements mais aussi en faveur du développement de filières touristiques. Elle

conseille les intercommunalités en matière de développement touristique et assure le relais d'initiatives régionales et nationales.

L'agence travaille également à la promotion du territoire. En présentant et valorisant nos atouts sur de nombreux salons touristiques ou à l'occasion d'accueil de journalistes, elle concourt à développer la notoriété de la Haute-Saône.

La commercialisation n'est pas en reste. Véritable agence de voyages dédiée à la Haute-Saône, le service de réservation de Destination 70 est ouvert à tous les professionnels haut-saônois.

L'agence assure également la mise en œuvre, pour partie,

du Schéma Départemental du Tourisme 2007-2013 élaboré et validé par l'Assemblée départementale.

Destination 70, avec son équipe de 10 salariés œuvre quotidiennement, parmi les acteurs de terrain et les professionnels, à faire grandir la destination Haute-Saône.

Parce que la Haute-Saône a toute sa place dans le concert touristique national, je peux vous assurer de notre détermination pour en faire une destination à part entière. C'est la raison de mon engagement en qualité de Président de Destination 70.

Michel DESIRE
Conseiller général (Jussey)
Vice-président du CG
Président de Destination 70



«La Haute-Saône a toute sa place dans le concert touristique national»

LE CANTON DE CHAMPAGNEY

Premier contrefort sud du massif des Vosges, le canton de Champagny compte neuf communes et 11922 habitants. Le pôle central est formé par Champagny, 3728 habitants et sa voisine Ronchamp, 2899 habitants. La vallée du Rahin en est l'axe majeur.

L'évolution de la population est constante du fait de sa proximité avec l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, qui émet une pression foncière importante.

Le périmètre du canton reflète presque exactement celui de la Communauté de Communes Rahin et Chérimont (sans Errevet et avec Belverne).



Ce territoire possède des atouts touristiques remarquables tels que la Chapelle Notre-Dame du Haut construite par Le Corbusier, le Musée de la Mine Marcel Maulini, la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme, la base

de plein air des Ballastières, le Bassin de Champagny et enfin, la station de ski de la Planche des Belles Filles, dont le sommet culmine à 1148m d'altitude.

Cette dernière a accueilli en juillet dernier sous un soleil radieux, une arrivée d'étape du Tour de France, qui a marqué les esprits et offert une renommée internationale au site.

L'offre en hébergements touristiques et en restauration est riche et variée et tend encore à s'améliorer. Le site de la Chapelle Notre-Dame du Haut s'est doté d'une nouvelle porte d'entrée – la Porterie – dessinée par l'architecte Renzo Piano afin d'améliorer l'accueil de 100 000 visiteurs par an.

Fort de ses atouts touristiques, mais

aussi de sa densité résidentielle, le canton reste dynamique par la présence de nombreux services à la population : Point Information Jeunesse, cinéma, médiathèques, centres périscolaires, collège, ... La rénovation du collège de Champagny était devenue nécessaire pour le confort de ses 500 élèves.

Le canton de Champagny est aussi une vallée industrielle et entrepreneuriale. Sous l'égide de la CC Rahin et Chérimont, l'installation de l'usine Gestamp SAS sur la zone d'activités des Champs May a permis le maintien de 130 emplois et des projets d'extension sont en préparation. L'exploitation forestière est également une activité majeure pour le territoire, du sciage à la menuiserie en passant par le broyage.

Canton dynamique et attrayant, le canton de Champagny se veut territoire d'accueil et d'activités.

Gérard POIVEY
Conseiller général (Champagny)
Vice-président du CG